

N°2 - AVRIL 2026

EDITO

Madame, Monsieur,

Réviser le Schéma de COhérence Territoriale à l'échelle d'un territoire aussi vaste et diversifié que celui du Pays des Cévennes est un projet essentiel, qui s'inscrit dans une volonté d'anticipation des mutations pour garantir la préservation de notre bien-vivre ensemble.

Parmi les éléments indispensables à ce travail de longue haleine, et qui, rappelons-le, prendra fin en 2027, la réalisation d'un diagnostic territorial constituait la pierre angulaire de notre réflexion collective sur l'aménagement et le développement durable de notre territoire.

Ce document complet, dont nous vous présentons ici la synthèse, vient d'être établi et permet désormais d'identifier les atouts, les faiblesses et les enjeux qui se présentent à nous.

En nous appuyant sur des données précises et des analyses approfondies, nous pourrons donc dans les semaines et mois à venir, poursuivre notre

démarche afin de fixer pour les 20 ans à venir, les grandes orientations du territoire en matière d'aménagement, d'habitat, de déplacements, de développement économique, d'agriculture ou encore d'énergies renouvelables.

Comme à l'accoutumé au sein de notre assemblée du Pays des Cévennes, ce travail est mené, au-delà des débats partisans, avec une ouverture, un sens de l'écoute et la profonde volonté de tous les élus de donner à nos communes l'opportunité de conserver leur authenticité tout en restant en prise avec leur temps.

Bonne lecture à tous,

Christophe RIVENQ
Président du Pays des Cévennes
Président d'Alès Agglomération

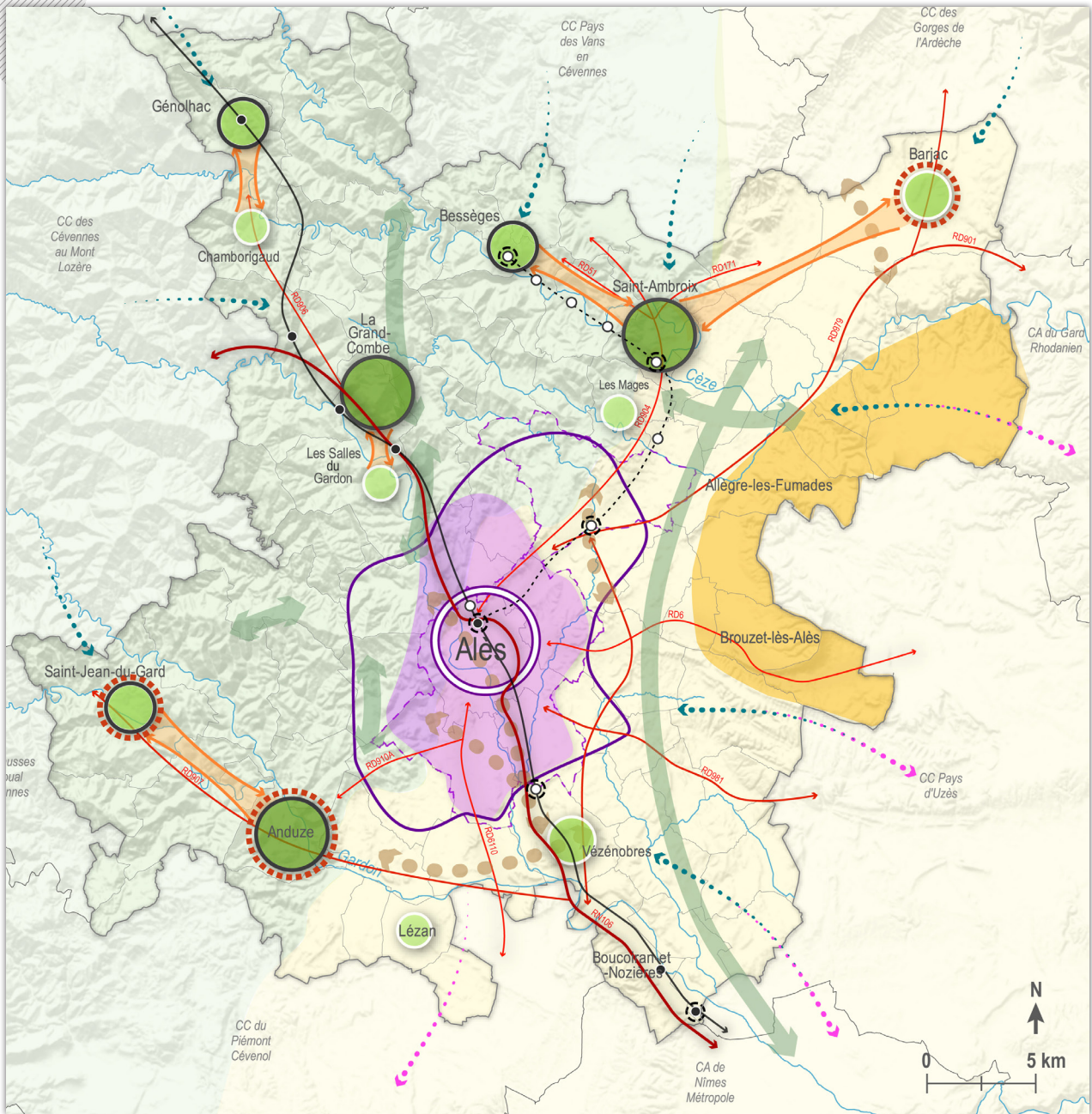
Un diagnostic construit, en concertation

Le diagnostic territorial a été réalisé en concertation avec les élus, les partenaires (Direction départementale des territoires et de la mer, la Chambre de commerce et d'industrie, le Conseil départemental, la Chambre d'agriculture, le Parc national des Cévennes...) et nourri par les rencontres avec les habitants via la *Cittamachina*, une estafette mobile de concertation et de communication. Trois rendez-vous ont été proposés sur le marché d'Alès, lors de la fête de la Forêt à la Grand'Combe, et sur le marché de Saint-Ambroix, en juin 2024.

Ces rencontres ont permis d'enrichir le diagnostic territorial, et de mieux comprendre les besoins, les attentes et les préoccupations de la population face aux évolutions du territoire du Pays des Cévennes.



UN TERRITOIRE DE « DUALITÉS ET DE DIALOGUES »



Une dualité sud-est/nord-ouest

- Les Cévennes, un grand paysage marqué par une forte identité patrimoniale et la présence de réservoirs de biodiversité. Mais des évolutions pressenties liées au changement climatique, aux risques et à leur gestion, à la sylviculture et à un recul des activités agricoles. Un secteur aussi en perte d'attractivité démographique, avec un faible renouvellement de population et une part de logements vacants croissante.
- Une plaine agricole sous pression urbaine et soumise aux sécheresses sur le bassin versant de la Cèze. Une tendance à l'étalement urbain qui impacte les formes vernaculaires des villages et accroît la vulnérabilité des populations face aux risques et aléas. Un enjeu supplémentaire sur les paysages avec le déploiement des énergies renouvelables. Une croissance démographique soutenue sur certaines communes peu équipées (services, commerces, équipements, mobilités...).
- Les garrigues : un paysage identitaire

Un maillage de polarités complémentaires dense

- Polarité principale
- Polarité relais
- Commune relais

Une ville-centre avec un fort rayonnement

- Une ville-centre attractive (population et entreprise), moteur de dynamisme, regroupant des équipements structurants et des commerces qui participent fortement à l'autonomie du territoire
- Première couronne périurbaine, avec des communes relais à la ville-centre
- Polarité avec une dynamique démographique mais une tendance à la saturation, qui questionne l'organisation des réseaux de mobilités, la valorisation du foncier, l'évolution du tissu commercial... Un accueil important de sites industriels source d'emplois, de créations d'entreprises et de dynamisme économique... qui entraînent des besoins en foncier, de potentielles pollutions, des flux...

Des enjeux de report modal mais des alternatives aux déplacements viaires qui se consolident

- Un axe viaire structurant, support d'activité économique et de déplacements pendulaires, mais une tendance à la saturation sur certains secteurs
- Des axes secondaires nécessaires pour les flux économiques et les déplacements domicile-travail
- Gare et voie ferrée existantes
- Gare et voie ferrée à réhabiliter
- Pôle d'échange multimodal en projet

Une armature qui s'appuie sur les vallées

- Une complémentarité entre les pôles qui permet de répondre aux besoins du quotidien et limite les déplacements longs
- Un rayonnement sur les territoires limitrophes
- Une attraction vers les territoires limitrophes

Des pôles qui connaissent des enjeux spécifiques

- Polarité impactée par la saisonnalité (tourisme) avec une perte de dynamisme en basse-saison et des tensions en haute-saison
- Polarité avec un enjeu de revitalisation de centre bourg, sur le tissu commercial et/ou le parc de logements

Des pôles qui connaissent des enjeux spécifiques

- Corridor écologique existant
- Corridor écologique discontinu
- Un état écologique des rivières moyen, renforcé par les multiples usages de la ressource (agriculture, population locale, activité touristique, industrie, pollution minière...)
- Une pression foncière concentrée autour d'Alès (30% de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers 2011-2021, pour 75% des nouveaux habitants), à proximité de corridors écologiques

Les CHIFFRES CLÉS DU DIAGNOSTIC ”



+9,6% HABITANTS
entre 2020 et 2024
Alès + 2,4 % an



155 000 HABITANTS
(dont 1/3 à Alès)



91 130
LOGEMENTS
(dont 1/3 à Alès)



630 Ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers,
consommés entre 2011 et 2021
source : portail de l'artificialisation



45 000 emplois
(dont 50 % sur Alès)



Déplacements
DOMICILE-TRAVAIL :

91,6 % en véhicule
personnel

1,7 % en transport
en commun

1 VOITURE
pour 1,6 habitant



33 CRÈCHES
(dont 6 sur Alès)

132 écoles maternelles et
primaires (dont 23 sur Alès)

18 COLLÈGES
(dont 8 sur Alès)

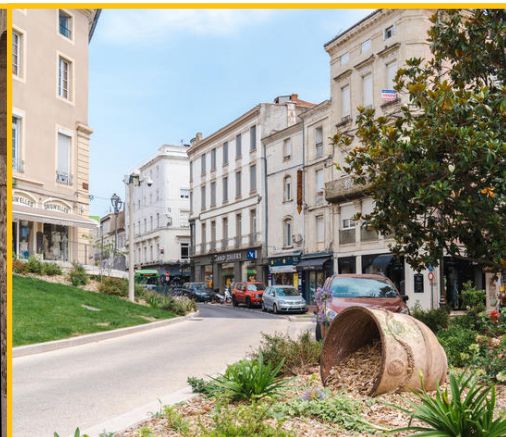
7 LYCÉES
(dont 4 sur Alès)



6 MÉDECINS GÉNÉRALISTES
pour 10 000 habitants

44 PLACES en EHPAD
pour 1 000 habitants
de + de 65 ans

26 MAISONS DE RETRAITES
(dont 6 sur Alès)

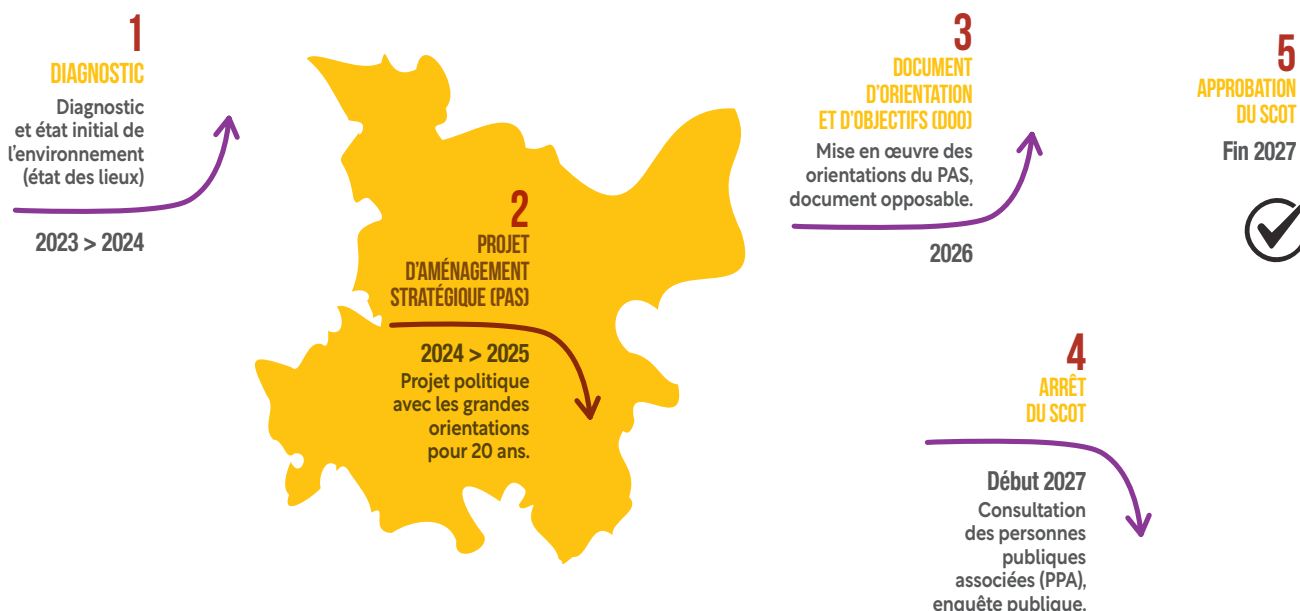




Les enjeux à L'HORIZON 20 ans

- L'amélioration et le développement des équipements structurants à l'échelle des polarités et des bassins de vie
- Le maintien et la poursuite du développement de la diversité économique du territoire (industrie, agriculture, artisanat, sylviculture, services, tourisme ...)
- La diversification et l'adaptation de l'offre en logement notamment à destination des jeunes ménages et des personnes âgées
- L'amélioration qualitative des espaces urbanisés
- Le réinvestissement des espaces déjà urbanisés dans un objectif de sobriété foncière et de limitation de l'étalement urbain
- La gestion durable forestière dans un contexte de changement climatique (évolution des essences, enrésinement des forêts, risque incendie ...)
- Les disponibilités de la ressource en eau au regard des besoins et des différents usages

Prochaine étape de la révision du Scot : Le PAS



PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)

Le prochain journal sera dédié à la présentation du Projet d'Aménagement Stratégique qui constitue un moment clé de la révision du SCOT. Il permet de faire le lien entre le diagnostic partagé et la vision politique portée pour l'avenir des communes du Pays des Cévennes. C'est à cette étape que se dessinent les grandes orientations qui guideront, dans la durée, les choix d'aménagement et de développement à l'horizon 2045.



INFORMATIONS ET CONTACT

Syndicat Mixte du Pays des Cévennes

Bâtiment ATOME, 2 rue Michelet | 30105 ALÈS cedex
payscevennes.fr | scot@payscevennes.fr | 04 66 56 43 05